



# Certificat de test des couleurs



Nos pigments OS répondent aux exigences de ResAP(2008)1, selon la décision du 21.12.2012 et la nouvelle réglementation pharmaceutique du 04/2013 concernant la teneur en nickel. De plus, tous les composants de ces pigments ont été testés pour éviter toute contamination par des laboratoires indépendants et reconnus. Nous garantissons que tous nos pigments sont composés de matières premières de haute pureté conditionnés sous vide mixés et dispersés ainsi que stérilisés aux rayons gamma. Nos pigments ne contiennent aucun conservateurs pour prévenir les allergies. Nous utilisons seulement des pigments dont la qualité de la matière première est garantie selon ResAP(2008)1.

**Les pigments OS de Swiss Color® ne contiennent pas d'oxydes de fer, des colorants A20 dangereux, des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des métaux lourds interdits, de dangereuses amines aromatiques (NDELA = nitrosodiéthanolamine)!**

SC-International AG

Ingrid Bregenzer  
Suisse

SC Cosmetics Handels GmbH

Helga Strillinger  
Autriche